

Ces référents donnent du sens à la cohésion sociale par :

- Une communication bien ciblée.
- Une aide logistique de proximité.
- Une formation adaptée au terrain.
- Des événementiels conviviaux et transversaux.

Les missions des référents culturels territoriaux sont menées sur tout le territoire, au sein des commissions régionales ou départementales des Pratiques Artistiques et Culturelles de leurs comités régionaux ou comités départementaux.



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE

L'éducation artistique permet à l'enfant comme à l'adulte de développer sa capacité à concevoir le monde tel qu'il est vécu par quelqu'un d'autre.

Chacun est touché là où il est semblable à l'autre par l'émotion esthétique. Les commissions qui gèrent les activités artistiques : CN PAC, CN Musiques et CN Danses, répondent naturellement à une logique d'enrichissement de la vie et de contribution à la cohésion sociale.

C'est ainsi que l'art donne sens à la culture : il fait regarder l'autre, non pas comme un étranger ou une menace, mais comme un porteur de richesse.

ALORS, LANÇONS-NOUS !

Pour bâtir une culture commune :

- **Créons des sections artistiques** : danse, musique, arts plastiques, chant choral, cirque, théâtre, etc.
- **Développons des commissions** régionales et/ou départementales de pratiques artistiques et culturelles.
- **Créons des événements artistiques** à travers des rencontres, festivals, grands prix, expositions qui sont des moments de partage et de lien social.

Et si nous tirons de nos expériences un accès à la beauté, en termes de créativité, d'autonomie, de confiance et d'estime de soi, **faisons-le savoir !**

COMMISSION NATIONALE des PRATIQUES ARTISTIQUES et CULTURELLES

Accompagner
le développement des
pratiques artistiques et
culturelles sur le territoire



DES ACTIVITÉS DIVERSIFIÉES

La Commission Nationale des Pratiques Artistiques et Culturelles (CN PAC) a été créée pour dynamiser et développer le secteur artistique et culturel de la Fédération Sportive et Culturelle de France. En lien étroit avec les Commissions Nationales de Danses et de Musiques, la CN PAC s'intéresse tout particulièrement à se rapprocher des territoires autour des activités **Théâtre, Chant choral, Art plastiques et Arts du Cirque**.

Ainsi la CN PAC participe à :

- Relancer les projets spécifiques et accompagner les nouveaux projets.
- Mutualiser les compétences en vue de projets communs et transversaux.
- Communiquer autour des initiatives territoriales.
- Elargir les domaines artistiques et culturels à diverses pratiques telles que : **Photographie, Vidéo, Bande dessinée, Tag, Mime, Slam, Poésie, Gospel, Opéra, Chanson de variétés, Horticulture, Poterie, Broderie, Cuisine, Jeux de loisirs, etc.**

Toutes ces actions sont menées en lien avec les référents culturels territoriaux des commissions artistiques et culturelles, régionales et départementales que sont les Commissions Régionales PAC et Commissions Départementales PAC.

DES FORMATIONS DURABLES ET INNOVANTES

La CN PAC intègre le **cursus de formation de l'Animateur Fédéral pour les activités Théâtre et Danse**. Elle propose également les **stages nationaux de Chef de chœur et de Création musicale**.

La CN PAC innove avec :

- Les **initiations aux Pratiques du Chant choral, du Théâtre et des Arts plastiques**, destinées à des pratiquants licenciés de 15 ans et plus, souhaitant acquérir des techniques dans l'une ou l'autre des trois pratiques. Ces trois initiations sont dispensées au même moment. Les participants peuvent donc bénéficier d'atelier partagés.
- Le **projet de mise en place** pour 2016 de formations de proximité destinées à toute personne désireuse de **développer le secteur artistique et culturel** au sein d'une association affiliée à la FSCF.

Toutes ces formations sont encadrées par des professionnels. Elles reflètent pour la CN PAC, son rôle de pérennisation des actions sur un territoire dynamique.

DES ÉVÉNEMENTS ATTENDUS

La CN PAC offre à tous les pratiquants amateurs d'activités artistiques la possibilité de se rencontrer annuellement lors de grands événements nationaux tels que :

- **Les Rencontres Nationales de Théâtre.**
- **Les Rencontres Nationales de Danse.**
- **Les Grands Prix Nationaux de Musique.**

Elle a également pour rôle de **développer une offre événementielle nouvelle et complémentaire**, de susciter l'émerveillement avec le métissage des pratiques artistiques voire même sportives, et de valoriser les événements régionaux et départementaux répondant aux objectifs spécifiques de leurs territoires tels que : « Arkanscen' » en Ile-et-Vilaine ; « Dans le regard de l'autre » en Champagne-Ardenne ; « Jeunes artistes » en Auvergne ; « La cabane aux histoires » dans le Doubs ; « La rencontre du jeune comédien » dans les Bouches-du-Rhône, etc.

Tous ces événements s'adressent à un public diversifié, qu'il soit néophyte ou averti, et avec lequel tous les participants des rencontres partagent leurs émotions.

DES RÉFÉRENTS EXPÉRIMENTÉS

La CN PAC, avec le soutien du service activités et formations du siège de la FSCF, a créé le **réseau des référents culturels territoriaux** composé, pour la plupart, de responsables de commissions artistiques régionales ou départementales.

La CN PAC anime ce réseau en :

- Créant régulièrement du lien entre les référents.
- Leur donnant des outils de communication faciles et accessibles.
- Les accompagnant dans leurs missions, avec l'aide des agents de développement.

Au cœur des besoins de leur territoire, les référents culturels territoriaux sont indispensables au **développement des Pratiques Artistiques et Culturelles** et s'entourent eux-mêmes de personnes ressources.

